

## Communiqué de presse du Conseil et observatoire de la filière du cheval (COFICHEV)

Lignerolle, le 28 novembre 2013

### Rare mobilisation en faveur de la filière du cheval ; remerciements du Conseil et observatoire suisse de la filière du cheval COFICHEV

**Une délégation accompagnée en bon ordre d'une centaine de chevaux montés et attelés en provenance de toute la Suisse s'est présentée au Palais fédéral le 28 novembre à 15 heures. Près de 20'000 signatures contestant le projet de révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire ont été remises à l'Office fédéral de l'aménagement territorial et à l'attention de la Conseillère fédérale Doris Leuthard et du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. La filière suisse du cheval demande de renoncer au sévère durcissement proposé. Elle insiste également sur la nature "agricole" de cette détention.**

Le Conseil et Observatoire suisse de la filière du cheval COFICHEV, qui avait élaboré une prise de position ferme et très argumentée, salue la mobilisation générale et impressionnante de tous les milieux de la filière équine suisse. Plusieurs parlementaires, en particulier le Conseiller national Christophe Darbellay, auteur de l'initiative parlementaire qui demandait, en 2004 déjà, d'assouplir ou de lever les mesures limitant la détention des chevaux en zone agricole, et le Conseiller national Hans Grunder, figure bien connue de l'élevage chevalin en Suisse, sont venus soutenir cette action. COFICHEV tient à leur témoigner sa profonde gratitude et adresse aussi ses plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont manifesté leur soutien à la cause du cheval par leur remarquable engagement dans le cadre de cette consultation. Il remercie en particulier les diverses organisations, dont la Fédération suisse des sports équestres et ses associations-membres, qui ont pris position dans son sens, les auteurs romands de la pétition qui a largement circulé sur les réseaux sociaux dans toute la Suisse ainsi que l'hebdomadaire hippique PferdeWoche. Toutes ces personnes n'ont pas ménagé leurs efforts pour récolter des signatures et organiser la remise de dizaines de cartons contenant près de 20'000 pétitions, lettres et prises de positions, ceci avec l'appui du Centre équestre national de Berne.

Au vu de cette mobilisation exceptionnelle, COFICHEV attend de l'Office fédéral de l'aménagement territorial qu'il revoie profondément son projet d'ordonnance, afin de respecter tant la volonté clairement exprimée par le Parlement que les attentes manifestées par l'ensemble de la filière équine suisse.

#### *Renseignements :*

- *Pierre-André Poncet, président COFICHEV*  
*Montée du village 5, 1350 Lignerolle*  
*tél. 024 441 71 11, e-mail : paponcet@hippop.ch*
- *Charles Trolliet, secrétaire COFICHEV, tél. 079 205 32 91*